

Carte Blanche

À Maxime Prévot,

Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Belgique

Cher Monsieur Prévot,

C'est avec attention et consternation que nous avons pris connaissance de votre intervention à la Chambre concernant la situation désespérée des ressortissants palestiniens de Gaza en possession d'un visa pour la Belgique, mais ne pouvant compter sur la poursuite des missions d'évacuation belges.

Vous savez de quels profils il s'agit. Ce sont des personnes de chair et de sang. Ce sont des survivants de la phase la plus récente du génocide à Gaza. Ce sont des personnes dont la famille vit en Belgique, en tant que réfugié reconnu ou en tant que Belge. Ce sont des personnes qui ont été séparées de leur famille par le génocide et la fermeture des frontières de Gaza par Israël.

Vous dites que la Belgique n'a pas à avoir honte. Vous dites que la Belgique a déjà fait beaucoup. La Belgique a en effet aidé des parents de Belges ou de réfugiés en possession d'un visa pour la Belgique à sortir de Gaza, et nous lui en sommes reconnaissants. Mais après quelques missions d'évacuation, la Belgique y a mis un terme. Sans aucune raison. Simplement parce que la volonté politique s'est estompée.

Vous dites que la Belgique n'a pas à avoir honte. Mais des familles qui avaient enfin réussi à obtenir un visa après avoir attendu parfois pendant des années la décision de l'Office des étrangers, ont vu évacuation après évacuation leur échapper.

Vous dites que la Belgique n'a pas à avoir honte. Mais des parents attendent encore toujours leurs enfants mineurs qui ont jusqu'à présent survécu au génocide. Des enfants attendent encore toujours d'être réunis avec leurs parents, leurs frères et leurs sœurs. Leur souffrance psychique et physique est insoutenable et se prolonge sans raison.

Bien sûr que la Belgique doit avoir honte ! Après s'y être opposé pendant des années, l'Etat d'Israël a enfin accepté de collaborer avec les pays européens prêts à évacuer les Palestiniens en possession d'un visa.

Le parti du ministre ayant délivré un visa à ces familles fait maintenant obstacle à l'usage effectif de ce visa pour qu'elles se réunissent en sécurité avec leurs parents traumatisés. Alors que cette démarche ressort de votre compétence.

Rongés par l'attente et le désespoir, parents, familles, accompagnateurs, intervenants, avocats, nous, amis, citoyens, êtres humains, nous ne savons plus quoi leur dire. Comment leur expliquer que ce qui était possible pour certains ne l'est plus pour d'autres. Comment leur expliquer que, maintenant que l'intensité de la violence a changé et que les missions d'évacuation sont moins risquées

qu'auparavant, notre gouvernement n'est plus disposé à faire ce qu'il faisait : offrir une porte de secours à ceux qui ont le droit d'être ici.

C'est inacceptable que les sanctions n'aient toujours pas été appliquées tandis que les évacuations se sont évanouies. C'est inacceptable que l'Etat belge tende un visa d'une main à ceux qu'il repousse de l'autre.

Vous dites vouloir remettre ce sujet sur la table. Nous vous demandons quand.

Vous dites que la Belgique n'est pas tenue d'évacuer de Gaza les personnes en possession d'un visa pour la Belgique. Nous vous rappelons que l'Etat belge est complice de la politique d'Israel. Le siège de Gaza, les campagnes successives d'extermination, les exécutions, la détention illégale massive d'enfants palestiniens et l'humiliation systématique de ses habitants n'ont jamais incité l'Etat belge à reconsidérer le statut d'allié attribué à Israel. Depuis le 7 octobre 2023, plus de 73.000 êtres humains ont été assassinés à Gaza parce qu'ils étaient Palestiniens, Gaza est devenue totalement inhabitable, et vous continuez à voir en Israel un partenaire.

Vous avez raison de dire que parler de droit semble vain face à l'ampleur de cette destruction et à la complicité européenne. Mais cette tâche vous incombe et nous vous demandons de remplir vos obligations, obligations qui incombent à chacun de nous lorsque nous sommes confrontés à des crimes contre l'humanité et que nous avons la possibilité d'agir.

Ces personnes ne peuvent quitter Gaza par leurs propres moyens. Elles attendent le feu vert. Vous êtes habilité à le donner, certes, mais c'est aussi en tant que nation que nous devons le faire. Déjà victimes de l'extermination israélienne, ces personnes le sont une fois encore par notre refus de les laisser partir.

Vous dites vouloir remettre le sujet sur la table. Nous vous demandons quand. Une attente de trois ans est insupportable pour qui s'efforce de survivre jour après jour.

Étant donné la situation spécifique à Gaza, les frontières fermées, la poursuite du génocide et de l'épuration ethnique, et le sort insoutenable de ces familles, nous vous demandons de vous engager concrètement à reprendre les évacuations et à établir une feuille de route détaillée qui soit la moins arbitraire et la plus transparente possible.

Nous attendons votre réponse avec grand espoir.

Cette lettre a été signé par :

.....